



Mairie
de
Saint-Georges

Département du Cantal
Canton de Neuwéglise-sur-Truyère

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de Saint-Georges est convoqué en séance ordinaire à la mairie le :

**Vendredi 29 décembre 2023
à 20 h 45**

Ordre du jour :

- ☛ Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 10 novembre 2023
- ☛ Reconduction de délais au marché de réhabilitation de l'ancien presbytère
- ☛ Coupes de bois au Pirou et vente de graines
- ☛ Fixation du régime des astreintes
- ☛ Information des décisions prises par le Maire dans le cadre de sa délégation

A Saint-Georges, le 22 décembre 2023

Le Maire,



Jean-Jacques MONLOUBOU